

Conditions Générales de Vente (CGV)

Solène Daoudal EI, Psychopraticienne en hypnose

Siège social de l'entreprise :

15 la Locquenais 35580 Guichen

0629501983

sol.daoudal@laposte.net

SIRET : 51357877300048

TVA non applicable - art. 293 B du CGI / Inscrit au RNE / Non-inscrit au RCS

1. Prestations proposées

Solène Daoudal propose des séances d'hypnose, des séances de soutien et d'accompagnement à visée de développement personnel ou de bien-être, des séances de cohérence cardiaque, des séances de déclics, des conférences et des ateliers de psycho-éducation.

- En cabinet (à Rennes ou à Guichen)
- En visio
- A domicile
- En entreprise ou institution
- En ateliers de groupe

Les séances s'adressent aux adultes et aux adolescents.

Pour chaque suivi, les modalités et les objectifs de l'accompagnement sont déterminés par la psychopraticienne et la personne de manière concertée.

Les outils utilisés sont employés dans un cadre sérieux, structuré et orienté résultats.

Solène Daoudal s'engage à une pratique honnête, sans promesse irréaliste ni dépendance.

Rappel important : la psychopraticienne accompagne, suggère, mais n'impose jamais. De ce fait, le client prend toute la responsabilité de ses propres décisions, actions et résultats.

Une séance d'hypnose ne peut se substituer à une consultation médicale

2. Tarifs

- Séance adulte (à partir de 18 ans) : 70 €
- Séance adolescents (moins de 18 ans) : 70 €
- Entreprises, Ateliers et conférences : sur devis

Les tarifs sont exprimés en euros, « TVA non applicable, article 293 B du CGI »

Les frais kilométriques hors Rennes ou Guichen sont en sus du tarif, selon le barème national en vigueur.

Solène Daoudal se réserve le droit d'effectuer une modification des tarifs à tout moment. Elle en avertira au plus vite ses clients.

3. Modalités de paiement

Les séances sont payables comptant le jour de la prestation.

Le règlement s'effectue lors de chaque séance par les moyens suivants : espèces (merci de faire l'appoint), chèque, Wero ou virement bancaire (précisé lors de la prise de rendez-vous).

Pour les rendez-vous en visio : au maximum 24h après la séance par virement.

Pour les ateliers, paiement à l'accueil de l'atelier.

Une facture sera émise à la fin de chaque rendez-vous.

4. Durée des séances

La durée d'une séance dure 1h environ et peut-être exceptionnellement prolongée jusqu'à 1h30 maximum.

5. Horaires d'intervention

- Les horaires de rendez-vous sont consultables sur le site de réservation [Terapiz.com](https://www.terapiz.com).
Solène Daoudal se réserve le droit de modifier les jours et horaires de consultation.

6. Prise de rendez-vous et annulation

Toute séance doit être annulée au minimum 24 heures à l'avance.

Les reports et annulations doivent être communiqués par téléphone, SMS ou email ou sur l'agenda du site Terapiz.com. Solène Daoudal se réserve le droit d'annuler le RV en cas de retard supérieur à 15 mn ou d'interrompre un accompagnement en cas d'annulation abusive des RV ou de retards répétés.

7. Responsabilités et limites

Les séances d'hypnothérapie proposées :

- Ne remplacent en aucun cas un avis médical ou un traitement médical, et ne doivent pas retarder la prise en charge médicale.
- N'interviennent qu'en complément éventuel d'une prise en charge médicale, paramédicale ou psychothérapeutique.

Il est de la responsabilité du client de s'assurer auprès de son médecin ou spécialiste que l'hypnose est adaptée à sa situation. Et selon l'indication, de présenter un certificat médical autorisant l'hypnose.

L'hypnose est déconseillée aux personnes atteintes de troubles psychotiques graves : schizophrénie, démence, paranoïa, maniaco-dépression.

Dans le cas où le client présente une contre-indication ou présente une pathologie aigüe, Solène Daoudal sera dans l'obligation de ne pas poursuivre la séance, qui restera due dans son intégralité.

Solène Daoudal se réserve le droit de refuser ou d'interrompre un accompagnement si elle estime que celui-ci n'est pas adapté, pertinent ou éthique dans la situation donnée.

9. Confidentialité

Toutes les informations échangées au cours des séances sont strictement confidentielles.

La politique de confidentialité des données est consultable en ligne sur le site solenedaoudal.fr

10. Médiation

Conformément aux articles L.616-1 et R 616-1 du code de la consommation, Solène Daoudal propose le dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est MCP Médiation.

En cas de litige, Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : mcpmediation.org ou par courrier :

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION et PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

11. Assurance professionnelle

Société +Simple, 2 rue Grignan - 13001 Marseille

12. Acceptation des CGV

LA RÉSERVATION D'UNE SÉANCE VAUT ACCEPTATION PLEINE ET ENTIÈRE DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.